

Tonnerre, le 9 mai 2012

N/Réf. : EC/LB/VR/DB/12-0125

Objet : Réunion du Comité Syndical

Madame, Monsieur le Délégué,

Je vous informe que le Comité Syndical du S.I.R.T.A.V.A. se réunira le :

VENDREDI 15 JUIN 2012 À 10 HEURES

A LA SALLE POLYVALENTE DE FLOGNY - LA CHAPELLE

Ce Comité sera suivi, **à partir de 12 heures**, d'une présentation sur la thématique des zones humides.

Un déjeuner sera offert à partir de 13 heures.

À 14 h 30, sera organisée une visite de site d'une zone humide à proximité de Flogny - La Chapelle.

L'ordre du jour et les documents relatifs au Comité Syndical vous seront transmis dans les plus brefs délais ainsi qu'une note sur le déroulement de la réunion sur la thématique des zones humides.

Pour des raisons pratiques, je propose de mettre à votre disposition un autocar qui se rendra à Flogny - La Chapelle et qui desservirait les communes suivantes selon les horaires **prévisionnels** indiqués :

- **7 h 30** : VITTEAUX,
- **7 h 55** : VENAREY-LES LAUMES,
- **8 h 30** : MONTBARD,
- **9 h 00** : ANCY-LE-FRANC,
- **9 h 20** : TONNERRE,
- Arrivée prévue à **9 h 40** à FLOGNY - LA CHAPELLE.

Pour les personnes ayant bénéficié de l'autocar, le trajet du retour sera bien entendu assuré ainsi que le déplacement sur le site de la zone humide. Pour les autres, prévoir votre déplacement sur le site de la zone humide avec votre véhicule.

Les horaires et points de rendez-vous définitifs vous seront communiqués ultérieurement.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, je vous remercie de bien vouloir nous indiquer, à l'aide du coupon-réponse ci-joint, votre souhait de bénéficier du service de transport et le point de ramassage retenu.

Faute d'inscription suffisante, la proposition de déplacement en autocar ne sera pas retenue.

Un déjeuner sera offert à l'issue du Comité Syndical, Aussi, je vous remercie de nous confirmer votre réponse à l'aide du coupon-réponse ci-joint.

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Eric COQUILLE